



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Saint-Symphorien-sur-Coise

Contact :
cantine@saintsym.fr

Objet et Date :
Inscription Cantine scolaire
2023-2024

**A l'attention des parents de
l'école Hubert Reeves**

Chers parents,

Pour rappel, la commune gère les inscriptions et la vente des repas.

L'inscription de chaque enfant doit obligatoirement être faite auprès de la mairie pour pouvoir bénéficier du service de restauration scolaire au cours de l'année scolaire.

Vous trouverez ci-joints les documents à remplir et à nous rapporter signés.
Vous pourrez retrouver dès à présent ces informations sur le site internet de la commune.

Merci de bien vouloir nous remettre ces documents signés et complétés avec les documents justificatifs (fiche d'inscription 2023/2024, règlement signé et pièces justificatives demandées à l'article 3 du règlement) dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail à l'adresse :
cantine@saintsym.fr

Pour rappel, les tarifs de la restauration scolaire sont votés chaque année par le conseil municipal.
Pour la rentrée 2023/2024, ils sont les suivants :

- Demi-pensionnaire Pelaud : 639 € (facturation en 10 fois 63,90 €)
- Demi-pensions hors Saint Symp. : 801 € (facturation en 10 fois 80,10 €)
- Occasionnel Pelaud : 5,00 €
- Occasionnel hors Saint Symp. : 6,50 €

Nous vous souhaitons un bel été et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Anne Claire SIMON

*Adjointe en charge
des affaires scolaires*

- 1 -



90, Place de la Mairie
69590 Saint-Symphorien-sur-Coise

Tél. 04 78 44 37 57
Fax : 04 78 44 37 58

contact@saintsym.fr
www.saint-symphorien-sur-coise.fr
facebook @SaintSymphorienSurCoise